



Paris, le 25-02-2019

**COMMISSION DES DROITS**

Nos réf : AC/CB/2043

## FICHE D'INFORMATION

### **Objet : Opération EUTM Mali**

L'arrêté du 20 février 2019, paru au J.O du 24 février 2019, permet d'accorder aux militaires, ainsi qu'à leurs ayants cause, servant dans le cadre de l'opération EUTM Mali (European Union Training Mission - Mali), à compter du 10 janvier 2019 et jusqu'au 18 mai 2020 inclus, le bénéfice de la couverture majorée des risques invalidité et décès prévue par l'article L.4123-4 du code de la défense (risques OPEX).

Cet arrêté peut être consulté sur le site Légifrance.